

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION

Seizième session de la Conférence des Parties
Bangkok (Thaïlande), 3 – 14 mars 2013

EXAMEN DES PROPOSITIONS D'AMENDEMENT DES ANNEXES I ET II

A. Proposition

Supprimer *Tillandsia sucrei* E. Pereira de l'Annexe II, car l'espèce n'est plus en conformité avec les dispositions de l' Article II, paragraphe 2b), en application du critère A de l'Annexe 2b de la résolution Conf. 9.24 (Rev. CoP15).

B. Auteur de la proposition

Brésil*.

C. Justificatif1. Taxonomie

- 1.1 Classe: Monocotiledonea
- 1.2 Ordre: Poales
- 1.3 Famille: Bromeliaceae
- 1.4 Genre, espèce ou sous-espèce,
et auteur et année: *Tillandsia sucrei* E. Pereira, 1971.
- 1.5 Synonymes scientifiques: aucun
- 1.6 Noms communs: français:
anglais:
espagnol:
- 1.7 Numéros de code: Sans objet

2. Vue d'ensemble

Originaire du Brésil, *Tillandsia sucrei* est inscrite à l'Annexe II de la CITES depuis 1992. Selon les données CITES sur le commerce, le commerce international ne semble pas être un facteur qui affecte l'état de cette espèce.

* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

Étant donné l'absence de commerce international de l'espèce, *Tillandsia kautskyi* ne remplit plus les conditions d'inscription à l'Annexe II, selon les critères fixés dans la résolution Conf. 9.24 (Rev. CoP15). Nous proposons donc sa suppression des Annexes CITES.

3. Caractéristiques de l'espèce

3.1 Répartition géographique

Tillandsia sucrei est endémique du Brésil et limitée au biome de la forêt atlantique de l'Etat de Rio de Janeiro (Figure 1).

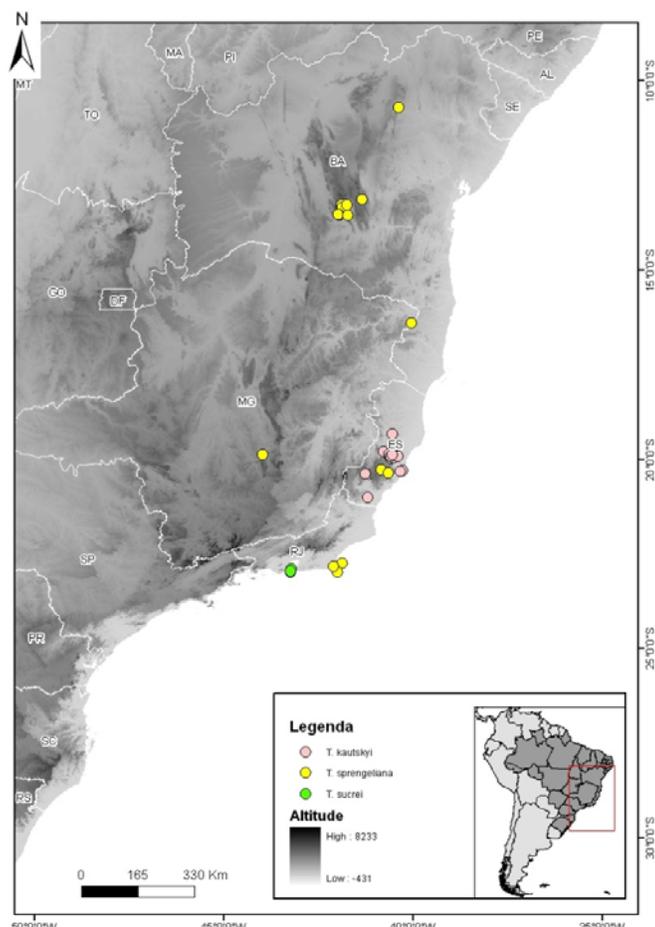


Figure 1: Répartition des espèces *T. sucrei*, *T. kautskyi* et *T. sprengeliana*

3.2 Habitat

Elle vit en groupes rupicoles, isolée ou en petits groupes sur des parois rocheuses escarpées d'accès difficile où elle est relativement bien protégée contre d'éventuels prélèvements.

3.3 Caractéristiques biologiques

Dans la forêt atlantique, les broméliacées représentent la plus grande source d'aliments pour les colibris. La pollinisation du genre *Tillandsia* est assurée avant tout par les papillons et la dispersion des graines par les oiseaux. En ce qui concerne la floraison, les études faites dans la région de la Station écologique de Santa Lucía ont conclu à une floraison annuelle comprise entre octobre et février.

3.4 Caractéristiques morphologiques

Plantes à fleurs de 3-6cm de haut, rupicoles, isolées ou formant de petits groupes. **Racines** présentes sur la plante adulte de 0,1 cm de diamètre, brun foncé. **Rhizome** 1-3cm- 0,3 cm de diamètre, brun foncé. **Feuilles** 20-24, 4 à 8 cm de long, dressées ou légèrement courbes, avec les feuilles extérieures fortement recourbées, de couleur vert-argenté; base de la feuille non distincte de 0,1 cm de long, 0,6 à 1,0 cm de large, largement triangulaire, lépidote à écailles blanches, glabre à la base, lame 3 à 5 cm de long, 0,4 à 0,7 cm de large, étroitement triangulaire, aiguë ou atténuée. **Tige principale** 2-3cm de long, dressée, en général plus courte que les feuilles. **Bractées** 3-4, 3 à 5 cm de long, 2-3 de large, subfoliées, imbriquées, de couleur rose. Inflorescence paniculée 1,0 à 3,5 cm de long, Diamètre de 2,5 à 3 cm, comprenant 3-9 branches. **Bractées primaires** 2,3 à 3 cm de long, 0,2 cm de large, légèrement plus courtes ou de la même taille que les épis, elliptiques ou ovales, aiguës, densément lépidotes avec écailles blanches, de couleur rose. **Branches** 2,5 à 3 cm de long, 2-5 fleurs, généralement avec bouton terminal stérile. **Bractées florales** 0,8 à 1,4 cm de long, 5-8 cm de large, acuminées, ovales, carénées, lépidotes avec écailles blanches épaisses, de couleur rose. **Fleurs** 2,8-3 cm de long, pédicellées, pédicelle 0,4 cm de long. **Sépales** 1,2 à 1,5 cm de long, 0,3 à 0,4 cm de large, lancéolés, aigus, le premier libre, les autres carénés sur 0,4 à 0,5 cm à la base, lépidotes avec écailles blanches, couleur rose. **Pétales** de 1,5 à 2,3 cm de long, 0,6 cm de large. En forme de spatule à l'apex, recourbés à l'anthèse, nervure sinueuse, rose foncé. **Étamines** 1,6 cm de long, incluses, de longueur égale à la partie basale des pétales, libres, filaments de 1,2 cm de long, dépassant sous l'anthère, partie dépassant 0,2 cm de long, anthères 0,3 cm de long, linéaires. **Ovaire** 0,4 cm de long, 0,3 cm de diamètre. Style 1,2 cm de long, plus long que les étamines; stigmaté 0,1 cm de long, trilobé, simple, dressé.

3.5 Rôle de l'espèce dans son écosystème

Aucune donnée.

4. Etat et tendances

4.1 Tendances de l'habitat

Aucune donnée.

4.2 Taille de la population

Aucune donnée.

4.3 Structure de la population

Aucune donnée.

4.4 Tendances de la population

Aucune donnée.

4.5 Tendances géographiques

Aucune donnée.

5. Menaces

Compte tenu de l'occurrence extrêmement limitée de l'espèce, toute modification de son habitat peut entraîner une disparition complète de la plante à l'état sauvage. Sa présence dans des aires intégralement protégées ainsi que les difficultés d'accès à sa population actuelle expliquent que l'espèce ne soit pas confrontée à des menaces immédiates.

6. Utilisation et commerce

6.1 Utilisation au plan national

Il n'y a pas de données sur l'utilisation et le commerce légal ou illégal.

6.2 Commerce licite

Il n'y a pas de données sur l'utilisation et le commerce légal ou illégal.

6.3 Parties et produits commercialisés

Il n'y a pas de données sur l'utilisation et le commerce légal ou illégal.

6.4 Commerce illicite

Il n'y a pas de données sur l'utilisation et le commerce légal ou illégal.

6.5 Effets réels ou potentiels du commerce

Il n'y a pas de données sur l'utilisation et le commerce légal ou illégal.

7. Instruments juridiques

7.1 Au plan national

L'espèce se trouve sur la Liste des espèces de plantes menacées de l'Etat d'Espírito Santo, avec le statut "en danger d'extinction" en raison de la dégradation de l'habitat. Elle est également citée dans le règlement régissant la Liste nationale des espèces de plantes menacées, dans la catégorie "Données insuffisantes". Cette catégorie contient les espèces pour lesquelles il n'y a pas assez de données pour déterminer le risque d'extinction et accorde la priorité à la recherche pour obtenir ces données.

7.2 Au plan international

Le commerce international de l'espèce est réglementé par les dispositions de la CITES car elle est inscrite à l'Annexe II depuis 1992. En 1992, l'annotation #1 (qui exclut les graines, les spores, le pollen, les cultures de tissu et les plantules) lui a été assignée puis, à partir de 2010, l'annotation #4.

8. Gestion de l'espèce

8.1 Mesures de gestion

Aucune donnée.

8.2 Surveillance continue de la population

Aucune donnée.

8.3 Mesures de contrôle

8.3.1 Au plan international

Les mesures de contrôle internationales sont appliquées par IBAMA, l'Institut de l'environnement et des ressources naturelles renouvelables, organe de gestion et d'application de la CITES du Brésil, qui délivre les permis et certificats d'exportation et qui est chargé des lois d'application de la CITES au Brésil. IBAMA délivre aussi les autorisations d'exportation de la flore indigène du Brésil.

8.3.2 Au plan interne

IBAMA, par l'intermédiaire du registre technique fédéral, a des informations sur tous les négociants de la flore indigène brésilienne.

8.4 Elevage en captivité et reproduction artificielle

Aucune donnée.

8.5 Conservation de l'habitat

L'espèce est protégée dans les unités de conservation du Réseau national d'unités de conservation de la nature (SNUC) du Parc national de Tijuca, qui se trouve dans la zone urbaine de l'Etat de Rio de Janeiro.

8.6 Mesures de sauvegarde

Il est recommandé de supprimer l'espèce de l'Annexe II car il n'y a pas de commerce international et que l'espèce se trouve dans des aires naturelles protégées.

9. Information sur les espèces semblables

Aucune donnée.

10. Consultations

Il n'est pas nécessaire de consulter d'autres Parties car l'espèce est endémique du Brésil.

11. Remarques supplémentaires

12. Références

DAVID H. BENZING. Bromeliaceae: Profile of an adaptive radiation. Cambridge University Press. 2000.

MARTINELLI, G., VIEIRA, C.M., GONZALEZ, M., LEITMAN, P., PIRATININGA, A., COSTA, A.F. & FORZZA, R.C. 2008. Bromeliaceae da Mata Atlântica brasileira: lista de espécies, distribuição e conservação. Rodriguésia 59(1):209-258

MARTINELLI, G. ; VIEIRA, C. M. ; LEITMAN, P.; COSTA, A.; FORZZA, R. C. Bromeliaceae. Plantas da Floresta Atlântica. In: João Renato Stehmann; Rafaela Campostrini Forzza; Alexandre Salino; Marcos Sobral; Denise Pinheiro da Costa e Luciana H. Yoshino Kamino. (Org.). Plantas da Floresta Atlântica. 1 ed. Rio de Janeiro: Jardim Botânico do Rio de Janeiro, 2009, v. 1, p. 186-204.

KAMINO. (Org.). Plantas da Floresta Atlântica. 1 ed. Rio de Janeiro: Jardim Botânico do Rio de Janeiro, 2009, v. 1, p. 186-204.

TARDIVO, R.C. INED. Revisão taxonômica de Tillandsia L. subgênero Anoplophytum (Beer) Baker (Bromeliaceae). Tese de doutorado, Universidade de São Paulo, São Paulo, 2002.